CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séance des 17 et 18 décembre 1899

Versements

Tourcoing (D.)	419	dépos. dont	17	soldes	20,798
Id. (L.)	97	—	15	—	19,163
Blanc-Seau	4	—	2	—	1,700
Croix-Rouge	47	—	4	—	1,053
Hellemes	5	—	1	—	465
Linselles	3	—	1	—	2,400
Roncq	2	—	1	—	700
Bondues	6	—	1	—	1,870
Bousbecques	6	—	»	—	1630
Neuville	3	—	1	—	235
Mouvaux	15	—	2	—	955
Totaux. .	597		31		50,590

Remboursements

Tourcoing (D.)	49	remb. dont	17	soldes	19,524 67
Id. (L.)	29	—	5	—	12,616 27
Blanc-Seau	3	—	1	—	231 71
Croix-Rouge	8	—	6	—	3,791 67
Hallines	1	—	»	—	213 »
Linselles	1	—	1	—	28 55
Roncq	2	—	»	—	700 »
Bondues	2	—	»	—	400 »
Bousbecque	1	—	»	—	990 »
Neuville	3	—	2	—	2,222 49
Mouvaux	3	—	1	—	4,033 25
Totaux. .	109		33		43,941 70

Administrateurs de service pendant le mois décembre (2e quinzaine) :

A Tourcoing, MM. E. Duriembes, V. Flament et P. Dhalt — Au Blanc-Seau, M. L. Cruppe. — A la Croix-Rouge, M. Lallemand — A Hallaine, M. Wattel-fils. — A Linselles, M. H. Dumortier — A Roncq, M. L. Cambaigne — A Bondues, M. F. Desbonnels. — A Bousbecque, M. D. Crop — A Neuville, M. A. Flalompin — A Mouvaux, M. H. Mailes.

Jours et heures des séances

A Tourcoing, le dimanche de 9 h. à 12 h. midi ; le lundi, de 5 h. à 6 h. 1/2 — Bureaux auxiliaires, (le dimanche seulement) : Au Blanc Seau, de 8 h. à 9 h. 1/2 — A la Croix-Rouge, de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales, de 10 h. 1/2 à midi.

Les salles d'attente sont ouvertes aux demi-heure avant celle pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Avis. — A l'occasion de la fête de Noël, il n'y aura pas de séance le lundi 25 décembre.

La caisse sera en outre fermée le dimanche 31 décembre et lundi 1er janvier afin de permettre le règlement des comptes.

Le Caissier,
L. ROUTAILLE.

MOUVAUX

A l'U. S. et P. — Nous lisons dans le *Journal de Roubaix* (Hâtir, organe officiel de l'U. S. et P. l'entrefilet suivant, qui nous laisse un tantinet rêveur :

Mouvaux — *Les petits commerçants et l'Union Sociale et Patriotique* invite tous les petits commerçants de Mouvaux à envoyer sans retard leur adhésion. Le Comité va adopter une combinaison des plus heureuses et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Serait-il possible que la brillante association, compte sur l'adhésion des petits commerçants, et pousse l'effronterie jusqu'à les inviter à lui envoyer leur nom le plus tôt possible.

Il est vrai que le comité va adopter une combinaison des plus heureuses, et que les allonettes du pays de Cocagne vont leur choir dans la... bouche.

Nous prions instamment le comité, de ne pas nous faire languir trop longtemps, nous aimons tant leurs innovations, que nous ne saurions les passer sous silence.

Avis — Les personnes détenant des pigeons voyageurs doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 31 décembre, dernier délai. Il en est de même pour les poses aurre de chevaux, mules et ânes.

LANNOY

Résultats d'adjudication. — Lundi, à cinq heures du soir, a eu lieu à la Mairie l'adjudication des fournitures ci-après :

Le bureau était composé de MM. Oscar Bétremieux, maire ; Foly, adjoint ; Paul Bétremieux et Parenty.

Ouvrages nécessaire au Bureau de bienfaisance, 50,000 kilos. Adjudicataires : Houtlemane et Franchomme, 2 fr. 89 les 100 kilos.

Fournitures nécessaires à l'Hospice. Farine, somme 1,400 fr. Adjudicataire : M. Herbaut.

Viande de bœuf, 310 kilos. Adjudicataire : M. Spingler, 1 fr. 20 le kilo.

Viande à rôtir, 300 kilos. Adjudicataire : M. Spingler, 1 fr. 87 le kilo.

Epicerie, 400 fr. Pas adjugé ; le prix offert étant trop élevé.

Charbon, 20,000 kilos. Adjudicataires : MM. Cimetière et Desprets, 2 fr. 79 les 100 kil.

LILLE

UNE MAISON MISE AU PILLAGE

RUE INKERMANN

En plein midi — Par le couloir — Appartements dévalisés — Le voleur surpris — La femme de ménage étranglée — Le signalement — La bande de Roubaix — L'enquête.

Un vol d'une audace inouïe a été commis en plein midi dans une des rues les plus passantes de Lille, au cœur même de la ville, par un cambrioleur qui, se voyant surpris, a tenté d'étrangler une femme de ménage. Voici des renseignements précis sur cette affaire qui indique nettement qu'une bande de cambrioleurs s'est établie sur notre ville et va, si la police ne parvient pas à les capturer, y semer la terreur pendant de longs mois.

L'état des lieux

Au numéro 53 de la rue Inkermann se trouve l'épicerie Renoncourt. Mme Renoncourt et sa famille habitent les places du rez-de-chaussée et les chambres du premier étage.

Au second étage se trouvent deux chambres à prendre donnant sur la cour, occupée par M. Anatole Verdier, 52 ans, typographe chez M. Le Bigo, rue, Nicolas-Lebiane, la seconde donnant sur la rue occupée par M. Henri Glou, 27 ans, ingénieur. Ce dernier appartement comprend entre la chambre un petit cabinet de toilette.

Les appartements du second étage comprennent une chambre donnant la fenêtre donne sur la cour, chambre occupée par M. Edouard Marchal, typographe au *Réveil du Nord* et une autre chambre donnant sur la rue, cabinet, appartement dans lequel habite M. Raymond David, directeur de la maison Lechat, 16, rue de Paris.

Enfin, au quatrième étage demeurent Mme de Paile et son petit garçon, âgé de neuf ans, enfant qui s'est trouvé en présence du voleur et lui a même causé, sans le savoir, d'avoir évité un

Telle est la maison dans son ensemble avec ses différents locataires.

Ces derniers gagnent leurs appartements par un couloir banal et un escalier assez large qui conduit aux différents étages.

Ajoutons que MM. Verdier, Glou, Marechal et David sont garçons et prennent leurs repas au dehors. Ceci ne qui explique, cette circonstance étant connue, sans doute, du voleur, que rien a été fait à midi, heure ordinaire du dîner.

Le vol

Voici la scène telle qu'elle a pu être reconstituée par les déclarations des témoins et les constatations.

Le voleur s'est introduit par le couloir banal vers midi moins le quart. Il portait une lime qui a été retrouvée d'ailleurs près du poêle dans la chambre de M. David.

Il avait en outre des fausses clefs qui lui ont permis d'ouvrir certaines serrures.

Gagnant tout d'abord la chambre de M. Verdier, il a ouvert la porte avec une fausse clef. Une fois dans la place il a jeté sur le lit une malle qui était placée près de la serrure.

Après une inspection minutieuse de tous les compartiments, il a passé l'inspection des armoires qui contenaient des vêtements placés précédemment dans une malle. Sur la placardée de la commode, il a trouvé un petit coffret qui contenait des papiers et une montre. Ayant glissé la montre dans son gousset, il a abandonné également sur le lit le petit coffret qui ne lui était plus d'aucune utilité.

Ceci fait et un peu dépité, il a jeté pêle-mêle dans la chambre des vêtements, fouillé le pardessus, parcpiln sur la table de menus objets tels que pigne, glace de poche etc.

La récolte ayant été peu fructueuse, le cambrioleur pénétra au second étage épargnant l'appartement de M. Henri Glou.

Au second étage, il a fait sauter la serrure de l'appartement de M. David. *Bouleversant* les armoires à qui il a pris élégant pardessus que l'on a retrouvé sur le palier du quatrième étage.

Il a également fracturé un petit coffre-fort dans lequel il n'y avait heureusement rien.

Cette seconde tentative de vol ayant avorté comme la précédente, le cambrioleur est pénétré par effraction dans la chambre de M. Marechal.

Agissant avec une précipitation qui dénotait chez lui la crainte d'être surpris, il a arraché des meubles ne parvenant pas à l'ouvrir, lancé dans toutes les directions des vêtements et pris une somme de 23 fr. 50 qui se trouvait dans un portemonnaie placé dans un pot ainsi qu'une petite médaille en argent de peu de valeur.

En résumé, le vol est peu important et le voleur a surtout été *volé*, passant auprès du magot, sans se douter qu'il y touchait. Mais ce vol et ces tentatives sont intéressantes parce qu'ils dénotent chez l'individu une rare audace.

Le voleur surpris

A midi, la petite de Paile revient de l'école. En passant devant la chambre de M. Marechal, il entendit du bruit, mais il pensa que c'était celui qui se trouvait dans sa chambre.

Deux minutes plus tard elle fut vivement surprise, sur le palier du 4e étage un individu qui plaçait un élégant pardessus sur des cuves qui s'y trouvaient réunies.

Le cambrioleur s'était lui-aussi pris de peur et lui offrit même de lui laisser le pardessus.

L'enfant refusa et rentra chez lui.

C'est là que se place la scène de violence que Mme Laure Olivier, femme de ménage, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 25, nous a racontée, encore mal remise des ses émotions.

Une femme prise à la gorge

Mme Laure Olivier, qui est femme de ménage chez Mme Rennoncourt, est chargée de faire les chambres des locataires.

Vers midi elle arrivait au troisième étage tenant un mais les ustensiles de sa profession, sa pelle, son balai et sa caisse.

Etant un peu en retard et entendant du bruit elle crut que les locataires se trouvaient dans l'appartement et dit : « Voilà que j'arrive, mieux vaut tard que jamais ».

Au même moment, elle était saisie à la gorge par un individu qui lui arrachait le collet de fourrure qu'elle portait sur les épaules et la repittait contre la muraille. Puis, sans dire un mot, il dégringola rapidement les escaliers et disparut par la porte du rez-de-chaussée.

Folle d'épouvante, Mme Laure Olivier descendit toute tremblante l'escalier et alla prévenir Mme Renoncourt qui l'envoya immédiatement chez le commissaire de police.

Le signalement du voleur

Malgré son épouvante, Mme Olivier a parfaitement vu le cambrioleur. Elle a pu donner de lui un signalement précis. C'est un individu assez gros, blanc, épaules, paraissant âgé d'une quarantaine d'années. La figure est traversée par une grosse moustache blonde. Il a le teint mat et les yeux sont noirs et très brillants.

Il était vêtu d'un veston noir et d'un pantalon gris. La tête était coiffée d'un chapeau mou noir. Il portait en outre un cache-nez noir autour du cou.

Le coup préparé

Ce vol était préparé de longue main et suivant l'expression même de Mme Renoncourt, la *maison était signalée depuis huit jours.*

En effet il y a huit jours, un matin vers onze heures, un individu répondant exactement comme signalement à celui si précis donné par Mme Laure Olivier, se présentait chez Mme Renoncourt et lui demandait si les ouvriers pour le gaz étaient chez M. David, celui-ci ayant commandé des réparations. Mme Renoncourt ignorant si M. David n'avait pas réclamé à la Compagnie l'envoi d'ouvriers, lui indiqua la chambre de son locataire et ne s'en occupa plus.

Or, c'était un mensonge et jamais M. David n'avait écrit.

En outre, M. David a parfaitement entendu mardi matin frapper à sa porte à différentes reprises. Etant indisposé il ne s'était pas levé dont l'heure de son départ pour le bureau.

Enfin Mme Laure Olivier, a constaté, il y a trois jours que la serrure de l'appartement de David fonctionnait mal.

Il semblait qu'on avait essayé de la forcer. Tous ces faits sont revenus à la mémoire des intéressés depuis le vol.

L'enquête

M. le Mauvier, commissaire du 4e arrondissement, s'est rendu rapidement sur les lieux du vol *accompagné de son secrétaire. Il a fait un relevé* exact des lieux. Dans la soirée il a entendu de différents témoins que nous avons achèvé mardi au cours de notre article.

La bande de Roubaix

Depuis plusieurs jours, la police de sûreté s'occupe et avec raison de cette bande de voleurs qui a opéré pendant plusieurs jours à Roubaix et qui a disparu brusquement. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Lille devienne maintenant le siège de leurs exploits.

Depuis plusieurs jours on remarque la présence de colporteurs, vendeurs de papiers ou autres, qui, sous prétexte de vendre leurs marchandises, observent curieusement les portes et les couloirs des habitations.

Par ces temps de brouillards où les coups de force sont faciles, la police fera bien de veiller.

Toujours les cambrioleurs

ENCORE LA BANDE

Un second vol et une tentative de vol qui prouvent que la bande qui opérait rue Inkermann continue ses exploits dans d'autres quartiers de notre ville se sont également produits hier dans la journée.

Tant rue Nationale que rue Inkermann on retrouve la même façon d'opérer.

Vol rue Nationale

Hier, vers neuf heures du soir, MM. Charles Bauer, 47 ans, et Alfred Boisne, 19 ans, garçons bouchers chez Mme Lœuilleur, rue Nationale, 103, trouvèrent leur chambre en désordre. La porte de cette chambre avait été forcée et le serrure abîmée permet l'accès sans le secours de fausses clefs. On passe pour gagner cette chambre par un couloir banal et un escalier servant aux locataires.

Le cambrioleur qui a dû opérer entre 4 heures 1/2 et 8 heures, moment où les garçons bouchers sont en service, prenait une malle appartenant à M. Charles Bauer. Il y a pris deux vestons l'un gris l'autre noir et deux blouses de boucher à carreaux bleus et blancs, le tout d'une valeur de 45 francs.

Ce premier vol accompli, le voleur a détaché de la pendarie un veston noir appartenant à M. Louis Boisne. Il a également dérobé un porte-cigarettes.

Un troisième garçon boucher M. Oscar Plateau qui occupe une chambre voisine de ses camarades s'aperçoit en allant prendre un veston du cambrioleur mais on ne lui a rien pris.

Comme l'individu lui semblait suspect, le bijoutier avisa M. Jérôme, commissaire du 6e qui le fit arrêter rue de Juliers.

C'est un nommé Pierre Wanuel, 35 ans, journalier, rue Fombelle, 9, qui a déclaré tenir le bague de son camarade, Victor Morel, 48 ans, journalier, rue d'Hautbourdin à Loos.

Ce dernier interrogé, a déclaré avoir trouvé ce bijou rue d'Isly. C'est Mme Duchesne, rue d'Isly, qui avait perdu cette bague il y a quelques jours.

Le cambrioleur de la fonderie Defaya Sarcaine, rue Léon-Gambetta, ayant vu un de ses camarades, Eloi Segers, 38 ans, rue Racine, 94, sortir de l'usine avec un sac contrairement au règlement, le suivit.

Il le vit entrer chez un fripier, un sieur Verbeke, 58 ans, *rue d'Iena, et ressortir sans son* sac. Il alla ensuite chez M. Jérôme, commissaire, qui fit une perquisition au domicile de Segers. On trouva des pièces de bronze d'une grande valeur. Recéleur et voleur ont été arrêtés.

Hier, vers le 1/2, M. Ernest Lever, 58 ans, 191, rue de Paris, entrait dans le débit de tabac, portant le n° 229 de la rue de Paris. Il laissa sur le trottoir ses outils, une pelle et une pioche. Lorsqu'il sortit quelques minutes plus tard, ces différents objets avaient été volés. M. Foucart a ouvert une enquête.

Bijoux volés

Nous tenons raconté la tentative de vol commise rue de la Barre, le samedi à dimanche, chez Mme Longlart, entrepreneur, rue du Faubourg de Béthune. Cette tentative de vol était bien un vol.

En effet, Mme Longlart nous a déclaré, hier, qu'on lui avait volé dans l'armoire de la cuisine une paire de boucles d'oreilles d'enfant, en or, avec pierres bleues, d'une valeur de 30 francs.

Les voleurs ont également dérobé, dans la commode de la salle à manger, une médaille dorée avec le portrait de M. Léonard Danel et cette inscription entourant les armes de l'imprimerie : *« Souvenir du bi-centenaire de l'imprimerie. »*

Tentative de vol

rue des Stations

Le même soir, vers 7 heures 1/2, Mme Vuvee Nassamp qui demeure à l'étage chez M. Fache, marchand de légumes, 33, rue des Stations, a constaté que sa porte avait été ouverte à l'aide de fausse clefs. La chambre était dans le plus grand désordre ; les tiroirs étaient ouverts et plusieurs cartons jetés au milieu de la chambre. Aucun objet n'avait disparu.

Le vol a dû être commis dans la matinée ; en effet, le fils de la voisine entrant vers midi, a constaté le désordre qui régnait dans la chambre de sa mère.

Accident à la gare

Hier vers 7 heures, M. Henry Barider, manœuvre rue des Vieux-Moulins, 39, en manœuvrant à la gare de Lille, a été blessé au genou droit. Il a reçu les soins du docteur Wartel.

Un antropophage

à la gare St-Sauveur

Au cours d'une rixe qui s'est produite à la gare St-Sauveur, un individu a saisi avec ses dents l'oreille de son adversaire et la lui a arrachée.

L'enquête ouverte par M. Chasgne n'étant pas terminée nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui.

Incendie

Le feu a repris hier après-midi dans les décombres de l'incendie qui s'est produit ces jours derniers, 80, rue de Roubaix.

Les pompiers se sont rendus sur les lieux et recommencé à arroser les décombres.

LE NORD

Un drame à l'asile d'aliénés

DE LOMMELET

Un malade étranglé par un de ses camarades

Le parquet de Lille, représenté par M Brossard, juge d'instruction et son greffier, M. Montague ; M. Lehuerou Kerizel, substitut, et M. le docteur Dutilleul, médecin-légiste, s'est transporté hier vers midi, à l'asile d'aliénés de Lommelet, à Marquette, pour y ouvrir une instruction au sujet de la mort tragique d'un des pensionnaires de l'établissement, M. Alphonse Verzenier, âgé de 48 ans, proche parent d'un des membres du barreau de Lille.

Voici ce qui se serait passé, d'après le récit fait par le personnel de la maison à la gendarmerie de Lille.

Dimanche matin, vers cinq heures et demie, un insocieur, en faisant une ronde remarqua le dormeur du lit occupé par Alphonse Verzenier. S'étant approché, il s'aperçut que le malade qui portait à la figure de nombreuses traces de coups d'ongles, et dont les yeux et la gorge étaient marqués d'ecchymoses, ne donnait plus signe de vie. De plus, un léger filet de sang s'échappait de la bouche.

Tout près, un autre pensionnaire, Louis Dumbrule, âgé de 20 ans, aliéné incurable dangereux, né à Bussus (Somme), interné pour la seconde fois, était assis sur son lit et se préparait tranquillement à se reconcher ; il avait réussi, on ne sait comment, à se débarrasser de sa camisole de force.

Le gardien l'étonnera et le médecin, M. le docteur Bouchand, furent immédiatement appelés ; mais ce dernier ne put que constater le décès. Les gardiens, interrogés, déclarèrent *n'avoir fait leurs rondes réglementaires* pendant la nuit et n'avoir rien remarqué d'anormal.

La gendarmerie de Lille, informée par M. Dilites, maire de Marquette, se transporta sur ces lieux, et procéda à une enquête qui n'amena point d'autre résultats que ceux énoncés plus haut ; mais en se retirant, elle eut soin de recommander au directeur de laisser intact le corps de la victime jusqu'à l'arrivée du parquet.

L'autopsie a été pratiquée par M. le docteur Dutilleul, à l'asile même. Nous n'en connaissons pas encore les résultats.

Dans la soirée, le cadavre a été ramené à Lille par un corbillard funéraire.

M. Alphonse Verzenier absolument gâteux, était soigné dans l'établissement de Marquette depuis le 31 juillet 1896. Depuis un certain temps, son état s'était compliqué d'une paralysie générale arrivée à sa dernière période et le malade n'avait plus que quelques jours à vivre.

DOUAI

Accident. — Hier dans l'après-midi, le tramway électrique a accroché un tombereau atelé rue de la Republique ; l'attelage a été renversé et le conducteur du tombereau un nommé Gérard, âgé de 29 ans, demeurant au service de M. Hacaw a été légèrement blessé au cou-pied.

Un homme tamponné à Fressain

Un terrible accident est arrivé mardi matin. Un ouvrier de Fressain, se rendant à son travail a été tamponné par le train partant d'Aubigny-au-Bac pour Somain, à 9 heures 38 du matin. La mort a été instantanée.

Cet accident s'est produit à l'endroit du bois de Fressain. Le brouillard étant très épais en ce moment, ce malheureux n'aura pas aperçu l'arrivée du train.

Double chute à Waziers

DEUX BLESSÉS

Lundi, vers 11 heures du matin, plusieurs ouvriers étaient occupés à la couverture des lavoirs de charbon, à la fosse Gayant, de la Compagnie des mines d'Aniche, à Waziers.

Soudain, deux manœuvres, Jules Hénaut, âgé de 20 ans, demeurant à Waziers, et Henri Brady âgé de 19 ans, demeurant rue du Tréfaire à Sin-le-Noble, tombèrent simultanément d'une hauteur de 9 mètres sur des échafaudage. Les deux malheureux furent relevés sans un gémissement.

Hénaut avait le poignet fracturé avec déchirure des chairs. Son père l'a fait transporter à son domicile.

Henri Brady était beaucoup plus sérieusement blessé ; il avait le poignet gauche fracturé et un coup au front ; l'œil droit est tuméfié. En outre, il a des lésions internes qui laissent peu d'espoir de le sauver. Après sa chute, il a vomi abondamment du sang. On l'a transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

DANS LES FAMILLES

Aujourd'hui, aussi bien chez les pâtissiers que dans les maisons d'épicerie, le Quinquina Dubonnet est couramment demandé par quantité de familles bourgeoises qui le préfèrent comme apéritif et comme tonique plus agréable à boire que le malaga. Une petite maison bien montée le « Dubonnet » est offert aux dames ou aux enfants avec des gâteaux secs à l'heure du goûter et pendant les visites.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audience du 19 décembre 1899

Présidence de M. Tellier, conseiller. — Ministère public : M. Choury, substitut

1re affaire. — **Meurtre à Ribécourt**

Florent Dubus, âgé de 45 ans, journalier, né et demeurant à Ribécourt, actuellement à Cambrai, Dubus est condamné à **cinq ans de réclusion et à la relégation.**

2e affaire — **Meurtre à Rosendaël**

Albert Emile-Eugène Francis, âgé de 45 ans, né à Boulogne-sur Mer, sans profession, demeurant à Rosendaël. Francis est condamné à **un an de prison.**

3e affaire

VOLS QUALIFIÉS

à Bois-Grenier et à Fleurbaix

Le 3 octobre 1899, un malfaiteur, fracturait dans l'église de Bois-Grenier, trois troncs, et à la porte d'une chapelle de la nef centrale, un autre troncs ; *tous renfermaient du numéraire qui fut volé.* Eugène Lormier, âgé de 38 ans, né à Marcoing, arrondissement de Rouen, maçonier de briques, sans domicile fixe, a avoué qu'il était l'auteur de ces soustractions dont l'importance était de 5 francs environ.

Le 25 septembre 1899, les époux Deligne constatèrent qu'en leur absence, un individu s'était introduit dans leur domicile à Fleurbaix, en faisant sauter la fermeture du loquet de la porte et en sectionnant le fil de cette fenêtre. A l'intérieur, il avait fracturé à l'aide d'un ciseau à froid, le secrétaire d'une grande armoire et avait enlevé de cette armoire, un gilet et 5 fr. 70 en numéraire. Dans un autre endroit de l'habitation, *mais cette fois sans avoir* eu à forcer, à son affirmation, il avait pris des chemises, un veste-mais, un flanelle et une paire de bottines avec leurs tiges.

Lormier, détenu à la maison d'arrêt de Lille, a été trouvé porteur du pantalon et des bottines soustraits à Deligne ; il avouait n'avoir pas commis ce vol : le pantalon et les bottines saisis lui auraient, dit-il, été vendus par un inconnu.

Ses antécédents sont déplorables ; Lormier, en effet, n'a pas encouru moins de quatre condamnations pour vol, dont trois en France et une en Belgique ; les deux dernières ont été deux années d'emprisonnement. Il est relégable, au cas toutefois où la réclusion à un minimum serait prononcée contre lui.

Lormier est condamné à **quatre ans de prison.**

4e affaire

TENTATIVE DE MEURTRE

A DUNKERQUE

Dès que l'affaire a été appelée, la Cour, vu les causes du drame à juger, prononce le huis clos.

Nous ne pouvons donc que rappeler succinctement les faits que nous avons signalés d'ailleurs en leur temps :

Les époux Dereghel, habitant Dunkerque, s'étaient séparés et avaient réclamé le divorce. La femme obtenait que, après quoi elle se mariait, elle pouvait encore concourir pour la couronne de rosière.

Mme Dereghel était chez sa mère rue du Magasin-à-Poudre.

Le 20 octobre, Maurice Dereghel, âgé de 25 ans, marin-pêcheur à Dunkerque, rentrait chez lui, achetait un portemonnaie, un peigne et un revolver.

Il returna à Dunkerque le même jour et, vers sept heures et demie, il offrait à sa femme le portemonnaie et le peigne. Prétextant d'une absence de 20 bolis-mètre, il tira deux coups de revolver sur sa femme : une balle atteignit la malheureuse à la joue, l'autre alla se perdre dans une porte d'armoire.

Dereghel tenta alors de se suicider ; ne pouvant tirer le second balle de ce revolver, il se jeta d'une fenêtre du deuxième étage sur le sol. Il fut transporté à l'hôpital.

Les témoins des époux Dereghel étaient légères ; ils ne tardèrent pas à être sur pied.

Dereghel a déclaré ne rien lui avoir reproché ; il a déclaré avoir tiré sur sa femme parce qu'elle avait refusé de reprendre la vie commune ; il n'avait point l'intention de la tuer, mais de se suicider.

Dereghel est défendu par Me Dubrox.

Dereghel est acquitté.

SPECTACLES & CONCERTS

Association des anciennes Elèves de l'école de la rue du Pile. — Demain, dernier dimanche du mois, conférence à 3 heures, à l'école de la rue du Pile à donné son concert annuel, dans une salle de l'école maternelle de la rue du Condé. Des 4 h. 3/4 une nombreuse assistance composée de parents et d'amies des anciennes élèves emplissait la vaste salle.

L'ouverture du concert a été faite par un groupe d'élèves de l'école, qui a chanté avec beaucoup d'ensemble une chœur intitulé « La Rosée. Mesdames Mlles A. et G. Deillile ont exécuté avec beaucoup de délicatesse « Rêverie », morceau à quatre mains pour piano.

« *La Médecine*, monologue, a été déclamée avec sentiment par Mlle R. Hem.

Une ancienne élève, Mlle Lois Gérard, a chanté « La Fille du Tambour-Major, morceau que a obtenu un franc succès. La première partie a été terminée par « Marie ou la Grâce de Dieu, drame en trois actes, qui a duré une heure. Des larmes, les yeux artistes ayant interprété la pièce d'une magistrale façon.

La seconde partie, ouverte par un morceau à quatre mains exécuté par Mlles B. et P. Preteux, a été terminée par « la Poudre de Perlimpinpin » saynète très bien jouée par Mlles Gérard, Hem, et par « Madame Beaucaron a rien chaste » comédie en 1 acte, qui a provoqué le fou rire de l'assistance. Le piano a été tenu avec grâce par Mlle Preteux. En terminant, nous adressons toutes nos félicitations à Mlle Deille, directrice de l'école, ainsi qu'aux organisatrices de cette magnifique soirée.

Emile V.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix. — Direction : C. Isaac — Bureaux : Rue de Jacquart, 1. — Ouverture à 8 h. 1/4. — Commencement à 8 h. 1/2 — Dimanche 24 décembre 1899, les représentation de l'abonnement.

JEAN BAUDRY

Pièce en 4 actes d'A. Vacquerie

LA PAPILLONNE

Comédie en 3 actes de Victorien Sardou

Ce magnifique spectacle sera donné avec le concours de : MM. Sadi-Paty, Caillard, de l'Odéon, Mortimes, Ed. Fourmier. — Mmes Sadi-Paty, Dubuisson, etc., etc.

Prix ordinaire des places.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing, direction Alexandre fils. — Bureaux à l'heure. — Rideau à 7 h. 1/2. — Dimanche 24 décembre 1899, 2 représentations Pièces de Noël, et Lundi 25 décembre. Matinée à 2 h. 1/2. Soirée à 7 h. 1/2.

JANNE D'ARC

Grande pièce historique en 5 actes et 12 tableaux de M. Gabriel Didier (auteur de Napoléon)

Tableaux

Sur Victor de Jeanne (époque des Guerres). — Pr. Chez le Sire de Beaudricourt. — Dr. La vie de Bourgogne. — Tr. Le conseil des princes. — Qr. Sur le rivage d'Orléans (quelques semaines après). — Cr. Le Sacre (quelques semaines après). — Sr. Monsieur inconnu. — Sr. Etat d'âme de Jeanne. — Sr. La Bourse dans la cathédrale de Reims (sortie de la cour de Charles VII). — Or. Vendée (Jeanne d'Arc est prise au siège de Compiègne). — Or. La Tréhelaut : 11r. La Bucher : 12r. Mort de Jeanne d'Arc brûlée place du Vieux-Marché à Rouen.

Prix des places : Loges, 2 fr. 50 — 1er Parquet, 2 fr. — 2e Parquet, 1 fr. 50 — Loge Générale, 1 fr. — Galeries, 50 centimes.

Le bureau de location est ouvert : le Lundi, de 2 à 5 heures ; le Vendredi, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures ; le Samedi, de 10 heures du matin à 1 heure après-midi et de 3 à 6 heures du soir ; le dimanche de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

La salle sera chauffée.

Salle des Fêtes de Tourcoing (Place Lavergne). — Matinée : Ch. Darel. — Dimanche 24 décembre. à 3 heures 1/2.

JEAN BAUDRY

Comédie en 4 actes de A. Vacquerie

LA PAPILLONNE

Comédie en 3 actes de Victorien Sardou

Avec le concours de : *Mme Sady-Paty* et *Caillard* l'Odéon, Mortens, Ed. Fournier. — Mmes Sady-Paty, Dubuisson, etc., etc.

Ces deux grandes pièces dont l'une surtout est un éclat de rire en trois actes attireront certainement un nombreux public.

Grand-Théâtre de Lille. — (Direction : A. Bernet) Places gratuites de 2.801 à 7.200. — Mercredi 20 décembre : Bernet, Jeanne d'Arc. — Bédeau à 8 heures 1/2. — Les sociétaires du Théâtre-Français donneront, au profit de la caisse de retraites de la Société Typographique :

MERCADET

Comédie en 5 actes, en prose, de Balzac

MM. Mille M. de la Brive — M. Perrusty, Mercadet — J. Truffier, Violette — Pierre Lagier, Verdelier — Cierb. Pierque — Falconnier, Justin — Debeil, Minard — Louis Delannay, Mercourt — Barral, Gouriet.

Mmes Amel, Virginie — Bertiny, Julie — Lynnes, Thérèse — Thomas, Mme Cerdb, Mme Mercadet.

On commencera par

LE DINER DE PIERROT

Comédie en 1 acte, en vers, de Balzac

MM. Mille M. de la Brive — M. Millanvoye

M. J. Truffier, Pierrot — Mlle Lynnes, Colombine.

PETITE CORRESPONDANCE

On abonné. — Vous ne pouvez réclamer qu'au titre de soutien de famille à la mairie qui se charge de l'affaire. — *T. J. B.* — Vous êtes Français sans faculté de réputation, et vous devez vous le sortir à l'âge de 20 ans. — *P. V.* — Chez la veuve rue Jacquemars Giéles à Lille.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 19 décembre

Naissances. — A Bert Lepers, rue de Lannoy 203 — Maurice Riverat, boulevard de Colmar 52 — Adrienne De Roux, rue Marceau 1 — Julie Dorcin, rue Pierre-Motte, fort Mons 30 — Suzanne Barbe, rue Alfred de Musset, c. Veuve Lejour 3 — Louis Delangle, rue Bernard, c. Tilleul 3 — Arthur Vandewiele, rue Stéphanie — Jeannette Boitte, rue Blanchemaille — Marcha Vandecasteele, rue Lebrasse 12 — Euphrasie Renard, rue de Flandre 45.

Mariage. — Entre : Jean-Baptiste Dubachy, 29 ans, employé de commerce, rue de Fleurs et Philomène De Jonghe, 29 ans, fileuse, id. 46.

Décès. — Amélie Chantry, 1 mois, rue Sébastopol, c. Chevalier 3 — Joseph Vandoorne, 58 ans, rue de Flandre 7 — Elise Lemaire, 36 ans, rue de la Perche, c. Cornille 19 — Victor Vroumet, 47 ans, rue de Fresnes 84 — Clodomir Desrosiers, 3 ans, rue Thiers 29 — Eugénie Lefebvre, 19 ans, rue Cartigny, c. Durbecfelet 11 — Philomène Calonne, 56 ans, rue de Condé, c. Lefebvre 3 — Philomène Demailly, 16 ans, rue Blanchemaille.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 19 décembre

Naissances. — Eugène Lannoy, rue de Roncq, Louise Boutin, rue de Blanchemaille — Berthe Delmotte, rue Crouzat — Joanne Staelens, rue de l'Ermitage — Lucien Nuytten, rue Marsilicher.

Mariage. — Entre : Jules Dupuis, sans profession, rue Quietens 22 — Cécile Goethals, 68 ans, sans profession, rue du Moulin 110 — Augustin Monrigne, 76 ans, rue Gambetta 3 — Clémie Dubois, 2 ans 7 mois, rue de Valmy 18 — Barnabé Verf Mlle, 49 ans 8 mois, lieur, rue de la Lutte 74 — Alphonse Goulbert, 4 mois, rue de l'Epeuleur 54 — Louis Collot, 68 ans 8 mois, chaudronnier, rue Nationale 122 — Georges Bonard, rue de Grand 267 — Emma Nappe, 49 ans, ménagère, rue Faidherbe 122 — Edouard Calman, 75 ans, sans profession, rue du Cliquet 17 — Ch. Derrichebourg, 55 ans, tisserand, rue des 3 Pierres 412.

RENTES & COUPONS

ÉCHÉANCE DU 1er JANVIER 1900

Tous les coupons à l'échéance du mois de Janvier 1900 sont payés dès maintenant chez

MORET QUINT & Cie

9, Rue de la Gare, 9 — ROUBAIX

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

Société anonyme au capital de 2,500.000 f.

Siège Social à Bruxelles. 17, rue Neuve

AGENCES :

Roubaix. 6, rue de Gen. Tourcoing, Place de la République, 16 bis. **Hautmont**, Place St-Aman. **Valenciennes**, Place Boca. **Douai**, 11, rue Léon-Gambetta. **Lens**, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.

Arras, 3 rue Gambetta. **Dunkerque**, 11, rue du Château. **Amiens**, passage de la Renaissance. **Armentières**, 5, rue des Rouaux.

La *Compagnie Financière Belge-Française* fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus avantageuses, tout

Opérations de Bourse au comptant — **Opérations à forfait** — *Titres contre espèces* — **Opérations de Bourse à Terme** — **Escompte**

Elle délivre aux frais, à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et cotée à cette bourse tous les mois d'achats et de vente **au courtage de 1/100e** et au cours moyen de la journée.

Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

Paiement de tous coupons, sans frais à l'échéance sous escompte et à toute époque avant l'échéance.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies génériales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et n'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

VICES DU SANG — DARTRES, ECZEMAS, SYPHILIDES, définitivement guéris par l'emploi du Dépuratif Mariatis du Dr Jack